Continuité CONTINUITÉ

# Une histoire de rue

# **Denys Marchand**

Number 62, Fall 1994

Sur la route

URI: https://id.erudit.org/iderudit/17345ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

**ISSN** 

0714-9476 (print) 1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Marchand, D. (1994). Une histoire de rue. Continuité, (62), 23-25.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



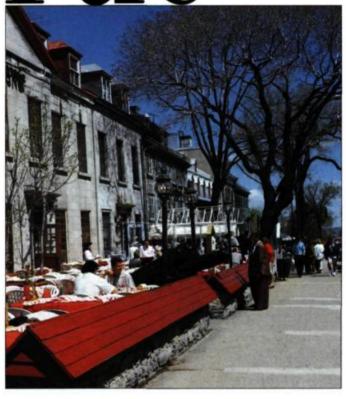
# Une histoire de L

PAR DENYS MARCHAND. ARCHITECTE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

> Rien de plus banal, de plus quotidien, de plus trivial que la rue. Espace obligé des déplacements journaliers, on y circule, on y stationne sa voiture, on y dépose ses ordures. on maudit son état de délabrement... Mais mesure-t-on vraiment l'ampleur de sa fonction ?

La rue, espace communautaire par excellence, constitue l'élément essentiel de tout regroupement humain organisé, car, sans le consensus social qui lui confère un rôle d'usage pour tous, la ville ne pourrait exister. La rue est née du besoin de circuler, de se déplacer d'un point à un autre pour répondre aux nécessités de la vie. Elle est devenue lieu d'échange et de structuration de l'espace urbain.

Dans la préhistoire, elle fut d'abord le sentier reliant les huttes entre elles, ou encore, la bourgade à la rivière ou à la source. Elle fut le sentier sacré, balisé pour les esprits et faisant le pont entre le village et la maison des ancêtres. Peu à peu apparaîtront des formes plus évoluées : la rue centrale du village, la chaussée reliant deux agglomérations, l'allée monumentale conduisant au temple. Dans toutes les sociétés, la rue apparaît comme l'élément premier d'une organisation de l'espace correspondant aux besoins, aux coutumes et aux conceptions sociales du groupe.



### Comme tous les chemins mènent à Rome...

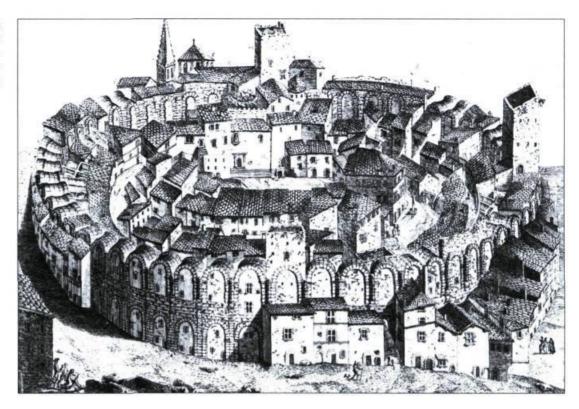
Prenons l'exemple de l'Empire romain, société à la fois agraire et militaire qui consolidait le contrôle d'un territoire nouvellement conquis en fondant une ville. À l'occasion d'une cérémonie particulière, le grand prêtre traçait, selon un plan carré ou rectangulaire, le sillon sacré qui déterminait l'emplacement



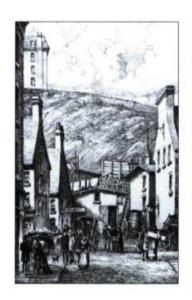
des fortifications à construire. Suivant une géométrie rigoureuse, ce plan était divisé en quatre quadrants deux grandes voies

Photos: Claude Chabot, Ville de Québec

Les arènes d'Arles , transformées en une enclave fortifiée au Moyen Âge. Gravure d'après J.B. Guibert, British Museum.



Vue de la rue Saint-Pierre à Québec. Gravure de 1879, Archives de la Ville de Québec



qui se recoupaient au centre, le cardo, orienté nord-sud, et le decumanus, orienté est-ouest. Les portes de la ville étaient construites dans les fortifications au passage de ces voies qui se prolongeaient dans la campagne environnante. Chaque quadrant était découpé par la suite en îlots, appelés insulae, de 70 mètres de côté, bordés par des rues qui formaient une trame orthogonale. Sur cette trame prenaient place le forum, l'amphithéâtre, les thermes, le marché. Les îlots renfermaient l'habitat, le petit commerce, l'artisanat.

Sous le climat méditerranéen, la rue est étroite et bordée de hauts murs pour protéger du soleil intense. L'îlot est refermé sur luimême pour assurer l'intimité et conserver la fraîcheur.

De cet exemple, nous pouvons déjà tirer nombre de caractéristiques de la rue. D'abord, le nom, qui nous vient du latin *ruga* et qui signifie sillon : la rue devient le sillon qui permet à la ville et à l'habitat de s'ancrer à la terre.

La rue est un terrain commun, qui appartient à la communauté. Elle est à la fois lieu de liberté et de contrôle. Même dans les sociétés les plus totalitaires, les activités de circulation, d'échange et de commerce

doivent jouir d'un minimum de liberté pour pouvoir s'effectuer. Mais arpentée par la milice, patrouillée, surveillée, la rue sert aussi au contrôle de la population.

# Un point de repère

À partir de ce terrain commun peuvent s'effectuer les opérations de répartition du sol. La rue sert alors de repère pour les opérations de subdivision, de définition des limites des propriétés. Les registres officiels, les cadastres, depuis l'Empire romain jusqu'à aujourd'hui, en témoignent. Au Québec, nous pouvons nous référer aux lotissements effectués à partir du système des rangs (voir « Louis-Edmond Hamelin, l'homme du rang », page 32). Ce dernier illustre le rôle d'épine dorsale que joue la voie publique. Il reste bien visible sur l'île de Montréal, comme en témoignent les chemins de la Côte-des-Neiges ou de la Côte-Vertu, ou encore la montée Saint-Jean Baptiste.

Moyen d'accès à la propriété, la rue est par conséquent moyen d'accès aux équipements publics comme on l'a vu dans la ville romaine. La rue Saint-Jean et la côte de la Fabrique à Québec, par exemple, relient la porte Saint-Jean à la cathédrale et à la place du marché Notre-Dame. La rue Notre-Dame à Montréal relie le marché au foin à l'ouest à l'église Notre-Dame et à la place d'Armes au centre et, plus tard, au premier palais de justice, à la prison, à la place Jacques-Cartier, autre marché public.

Un des rôles importants de la rue que nous révèle la cité romaine, c'est la ségrégation entre le public et le privé, entre l'extérieur et l'intérieur, le révélé et l'intimité. Comme dans les villes des pays chauds, la rue romaine est étroite, resserrée entre des murs qui enferment la vie secrète des familles, situation extrême qui illustre bien ce rôle de séparation. Mais sous des climats plus tempérés, pour des sociétés plus complexes, la rue nécessite une façade, demande à laquelle nos édifices répondent de multiples façons. Ce sont les vitrines et les étales des commerces, les portiques et les portes ornementées, auxquelles s'ajoutent, selon l'espace disponible, les perrons, galeries, escaliers, balcons, baies vitrées, fenêtres diverses. S'instaure alors un véritable dialogue entre la rue et les édifices qui la bordent. La voie publique offre aux habitants l'espace de représentation nécessaire pour se faire connaître, s'affirmer tant par l'habillement que par la façade de la résidence qui révèlent ce que l'on veut montrer tout en assurant le secret.

Espace de représentation, la rue favorise l'expression individuelle, l'affirmation sociale comme nous le démontre l'exubérance des façades de la Grande Allée à Québec ou de la rue Sherbrooke à Montréal. L'expression « avoir pignon sur rue » est issue de ce rôle d'affirmation sociale, de présence dans la société.

# Un espace convoité

L'exemple de la ville romaine est un peu limitatif. Comme de nombreuses villes coloniales, elle était le produit d'une administration hautement organisée et la rue était alors une composante normalisée. Mais rappelons-nous que la plupart des villes sont apparues de façon plus spontanée à la rencontre de grandes voies terrestres ou navigables, sur un emplacement favorable à la défense ou au commerce. Dans ces villes à caractère organique, la rue se dessine peu à peu en fonction des déplacements quotidiens, du passage des voyageurs ou des troupeaux, des contraintes de la topographie. La population qui augmente s'installe, pour des raisons de commodité ou de commerce, le long de ces sentiers qui, lentement, se transforment en rues. La rue Petit-Champlain à Québec en est un exemple.

Dans ce type de ville, la rue fait l'objet de multiples tractations, car, bien qu'elle soit d'intérêt public, elle est hautement convoitée pour des fins privées. L'histoire des villes au Moyen Âge est particulièrement révélatrice à cet égard. Les portes de la ville s'ouvrent sur les chaussées, les chemins qui traversent les campagnes et assurent les relations avec les autres villes et les sources d'approvisionnement. Elles se referment sur la rue qui conduit au centre, à la grande place et offre donc le premier contact avec l'arrivant. Artisans, commerçants, banquiers, avec des échoppes de tous genres, cherchent à s'y loger. On assistera ainsi, pendant des siècles, à une lutte incessante entre les édiles municipaux et les commerçants qui cherchent à

empiéter sur l'espace public pour mieux intercepter le client : la rue assure et développe le commerce. Déjà, à Paris, au XII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Philippe-Auguste, des édits réglementent les rues, ce qui n'empêchera pas Henri IV d'être assassiné quatre siècles plus tard dans son carrosse bloqué dans un embouteillage causé par l'empiètement des échoppes sur la chaussée. De ces tractations, de ces incidents vont ressortir de nombreux édits et règlements qui, peu à peu, constitueront le corpus législatif pour assurer le bien et la sécurité publics. Il définira non seulement le statut et le rôle de la rue dans la ville, mais aussi la nature et les limites des pouvoirs des municipalités en matière de contrôle et d'intervention sur la propriété privée. Les actuels règlements de zonage et d'occupation, les pouvoirs d'expropriation et de taxation ont été forgés, pour ainsi dire, dans la rue!

## Des batailles de rues

Ces rôles historiques et actuels de la rue sont bien visibles dans nos villes et leur effet structurant est toujours présent. À Québec, la rue Saint-Jean s'est prolongée au travers de la porte pour joindre le chemin Sainte-Foy, semant sur son passage commerces, institutions, paroisses et églises. La rue Saint-Louis, se prolongeant aussi vers l'ouest, devient la Grande Allée, attirant les demeures les plus cossues, pour devenir plus loin le chemin Saint-Louis, longtemps artère principale de Sillery. Mais le prolongement plus direct de ce chemin en boulevard Laurier va devenir l'épine dorsale des nouveaux développements commerciaux de Sainte-Foy qui sonneront le glas de la vie commerciale de la vieille ville. La rue moderne, dominée par l'automobile, impose un nouveau mode de comportement et de consommation.

À Montréal, les rues Notre-Dame et Saint-Paul sont déjà inscrites dans les habitudes de la population quand Dollier de Casson en établit le plan. La rue Notre-Dame, dans la continuité du chemin du Roy, donne naissance aux faubourgs à l'est et à l'ouest. Le rôle de la rue Saint-Laurent est encore plus évident, puisque son tracé n'a pratiquement pas été altéré depuis son origine. Premier sentier reliant Ville-Marie à Sault-au-Récollet sur la rive nord, la rue Saint-Laurent devient vite l'artère commerciale par excellence. Elle regroupe commerces, hôtels, habitations et constitue très tôt un repère géographique séparant l'est et l'ouest de la ville comme elle le fait encore aujourd'hui.

En fait, l'observateur un tant soit peu perspicace constatera que chacune de nos villes porte en elle les traces des premières voies qui lui ont donné naissance, que ce soit le chemin du Roy ou la « montée »

conduisant vers l'intérieur des terres.